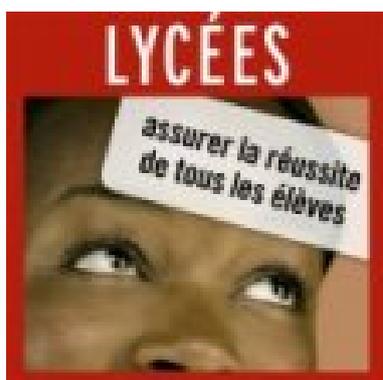


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3062>



Rapport Apparu

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée - Réforme Chatel - Textes et annonces ministériels -



Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Benoist Apparu a rendu publiques mercredi 27 mai 2009 les 30 propositions sur le lycée de la mission d'information des affaires culturelles de l'Assemblée nationale. Elles concentrent tout ce que les personnels combattent depuis des années et en particulier :

- Le transfert de l'orientation et de ses personnels aux régions, rejeté en 2003.
- La réduction du nombre d'épreuves terminales au baccalauréat et l'extension du contrôle en cours de formation, rejetés en 2005.
- Une redéfinition du métier d'enseignant, rejetée en 2007.
- La semestrialisation des enseignements en seconde dont l'architecture proposée ressemble étrangement à celle du projet De Gaudemar, rejeté en 2008.

Le SNES-FSU ne peut accepter une telle méthode de travail dont le seul objectif est de tenter de légitimer des propositions déjà exprimées dans des projets antérieurs et largement contestées.

Le SNES-FSU constate qu'encre une fois, les attentes des personnels pour améliorer le lycée et leurs exigences en terme de développement de l'offre de formation sont soigneusement occultées.

Faut-il penser que l'échos des mobilisations massives qui ont conduit le ministre à reculer en décembre 2008 n'est pas parvenu aux oreilles des membres de la commission ? Il est particulièrement surprenant que la commission n'ait pas entendu les demandes fortes des personnels d'en finir avec la spirale infernale de la suppression chaque année plus importante de postes ni l'exigence d'une véritable amélioration des conditions de travail des personnels et d'étude des lycéens.

Mais sans doute le rapporteur pense-t-il que la diminution du nombre d'heures de cours est l'habillage « pédagogique » décent de la politique de diminution de l'emploi public. Sans doute pense-t-il aussi que des « sas de rattrapage » l'été sont de nature à compenser les dégradations de conditions d'étude des lycéens que l'on continuerait à « entasser » dans des classes surchargées.

Le SNES-FSU ne partage pas l'idée du rapporteur selon laquelle le lycée général et technologique ne serait que la simple propédeutique de l'enseignement supérieur. A ce titre, l'objectif d'amener au moins 80% d'une génération au niveau baccalauréat doit être réaffirmé.

Le SNES-FSU rappelle sa demande d'un véritable débat, inscrit dans la durée, dégagé des contraintes budgétaires imposées, transparent et démocratique. Il ne saurait accepter que les propositions du rapport Apparu puissent servir de base à ce débat.

(Communiqué national du SNES)

Vous trouverez ci-dessous ce rapport parlementaire [1] .

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Rapport Apparu

(rapport de la mission parlementaire sur la réforme des lycées)

[1] le rapport n'a pas été adopté par les députés socialistes de la mission.